

**Département de la Sarthe
Canton de Loué**

Commune de Mézières-sous-Lavardin

Extrait du registre des délibérations

**Conseil Municipal
29 juin 2023**

Convocation :
22 juin 2023

Publiée le :
22 juin 2023

Conseillers :
- en exercice : 14
- *quorum* : 8
- présents : 11
- votants : 14

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-neuf juin à 20 heures, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par M. Killian Trucas, maire,
- à la mairie,
- sous la présidence de M. Killian Trucas.

Présents :

M. Killian Trucas	Mme Anaïs Rousseau	Mme Martine Faroy-Fontenas
Mme Lucie Pousset	M. Anthony Bolival	M. Dimitri Bessière
M. Jérôme Renou	Mme Claire Pasquier	Mme Élisabeth Giordano
Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Laurence Dunand	

Absents excusés :

Mme Linda Goisbault, donne pouvoir à M. Killian Trucas
M. Guénolé Legagneux, donne pouvoir à M. Anthony Bolival
M. Cédric Dufourd, donne pouvoir à M. Jérôme Renou

Secrétaire de séance : Mme Anaïs Rousseau

1. Subventions aux associations

Vu le règlement de subvention aux associations instauré par délibération du 12 décembre 2022 ;

Vu les demandes et pièces jointes transmises par les associations ;

Vu les dispositions de l'article 432-12 du code pénal, relatives à la prise illégale d'intérêts, ainsi que l'article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales ;

Constatant que la quasi-totalité des élus est potentiellement partie prenante d'au moins une association demandeuse ; que les élus membres de bureau ou particulièrement impliqués dans une des associations concernées par l'affaire n'ont pas pris part au débat ni au vote, à savoir Laurence Dunand, Élisabeth Giordano et Anthony Bolival ;

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'octroyer les subventions suivantes au titre de l'année 2023 :

Association	Subvention accordée
Le Jardin Des Prés Verts	300 €
Ça Crée En Corps	300 €
2000 Pattes	300 €
Génération Mouvement - Mézières	300 €
UNC - Mézières	200 €
Coquille de Bois	300 €
Harmonie Sainte-Cécile	75 €
AAPPMA La Longueve - Neuvillalais	75 €
Chorale Du Trion	75 €
Handball Club - La Bazoge	150 €
U.S Conlie Football	600 €
Judo Club De La Champagne Conlinoise	350 €

**Département de la Sarthe
Canton de Loué**

Commune de Mézières-sous-Lavardin

Extrait du registre des délibérations

**Conseil Municipal
29 juin 2023**

Convocation :
22 juin 2023

Publiée le :
22 juin 2023

Conseillers :
- en exercice : 14
- *quorum* : 8
- présents : 11
- votants : 14

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-neuf juin à 20 heures, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par M. Killian Trucas, maire,
- à la mairie,
- sous la présidence de M. Killian Trucas.

Présents :

M. Killian Trucas	Mme Anaïs Rousseau	Mme Martine Faroy-Fontenas
Mme Lucie Pousset	M. Anthony Bolival	M. Dimitri Bessière
M. Jérôme Renou	Mme Claire Pasquier	Mme Élisabeth Giordano
Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Laurence Dunand	

Absents excusés :

Mme Linda Goisbault, donne pouvoir à M. Killian Trucas
M. Guénolé Legagneux, donne pouvoir à M. Anthony Bolival
M. Cédric Dufourd, donne pouvoir à M. Jérôme Renou

Secrétaire de séance : Mme Anaïs Rousseau

2. Adhésion 4CPS au Syndicat Mixte Sarthe Est Aval Unifié

Par délibération du 5 juin 2023, le conseil communautaire de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé a décidé, à l'unanimité, :

- D'adhérer au Syndicat Mixte Sarthe Est Aval Unifié (SMSEAU) ;
- D'adhérer au Syndicat Mixte Sarthe Est Aval Unifié pour la compétence obligatoire GEMA et la compétence optionnelle Pi ;
- De solliciter l'avis des conseils municipaux des 24 communes membres de la 4CPS ;
- De désigner les 2 membres suivants pour siéger au sein du comité syndical :
 - Titulaire : Stéphane BRUNET / Suppléant : Jean-Paul BLOT.

La contribution annuelle de la 4CPS au SMSEAU serait, selon les simulations en octobre 2022, d'un montant entre 1 319 € et 1 727 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Émet un avis favorable à l'adhésion de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé au Syndicat Mixte Sarthe Est Aval Unifié.

**Département de la Sarthe
Canton de Loué**

Commune de Mézières-sous-Lavardin

Extrait du registre des délibérations

**Conseil Municipal
29 juin 2023**

Convocation :
22 juin 2023

Publiée le :
22 juin 2023

Conseillers :
- en exercice : 14
- *quorum* : 8
- présents : 11
- votants : 14

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-neuf juin à 20 heures, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par M. Killian Trucas, maire,
- à la mairie,
- sous la présidence de M. Killian Trucas.

Présents :

M. Killian Trucas	Mme Anaïs Rousseau	Mme Martine Faroy-Fontenas
Mme Lucie Pousset	M. Anthony Bolival	M. Dimitri Bessière
M. Jérôme Renou	Mme Claire Pasquier	Mme Élisabeth Giordano
Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Laurence Dunand	

Absents excusés :

Mme Linda Goisbault, donne pouvoir à M. Killian Trucas
M. Guénolé Legagneux, donne pouvoir à M. Anthony Bolival
M. Cédric Dufourd, donne pouvoir à M. Jérôme Renou

Secrétaire de séance : Mme Anaïs Rousseau

Liste des délibérations :

1. Subventions aux associations
2. Adhésion 4CPS au Syndicat Mixte Sarthe Est Aval Unifié

Le maire, M. Killian Trucas

Le secrétaire de séance, Mme Anaïs Rousseau